



VILLE DE CHAMBERY
POLE URBANISME REGLEMENTAIRE

**Plan
Local d'Urbanisme**

PERIMETRE DE SAUVEGARDE
DU COMMERCE
ET DE L'ARTISANAT
DE PROXIMITE

INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION
SUR LES FONDS ARTISANAUX, LES FONDS DE COMMERCE,
LES BAUX COMMERCIAUX ET LES TERRAINS
PORTANT OU DESTINES A PORTER
DES COMMERCES D'UNE SURFACE
COMPRISE ENTRE 300 ET 1000 MF

D.C.M. DU 14 MAI 2012

Mise à jour N° 16 : 18 JUIN 2012

Echelle : 1/6300

Fait le : 27/02/2012

PLU-3.8.2